

COMPTE RENDU du Conseil d'École Élémentaire N°3 Du 23 juin 2020

Présents

Enseignants :

Madame Coscino-Mollard, Directrice,
Mesdames Tournesac, Brière, Lindron, Vansteene, Cauquil-Poulain, Gourlé, Hardy, Mme Baraud excusée,
Madame Defay, psychologue scolaire

Délégués de parents d'élèves :

F.C.P.E. : Mmes Lagasse, Cibin, de Bosschère, Le Gallo, Zaganjor, Breton, Woué.

Représentants de la mairie : Madame le Maire, Madame Blanc.

Ordre du jour

A- Fonctionnement du conseil d'école

Approbation du compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école

B- Vie scolaire

- 1) L'école pendant le confinement : Pôle de scolarisation
- 2) Organisation du dé-confinement
- 3) La continuité pédagogique
- 4) Effectifs 2020/2021
- 5) Rentrée 2020 : prise en compte du confinement, projets
- 6) RASED : fonctionnement
- 7) LSU : accès numérique

C – Questions pour la Mairie

- 1) Informatique, TNI
- 2) Aménagement de la sortie de l'école

A – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Approbation du procès-verbal du 2^{ème} compte-rendu :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

B - VIE SCOLAIRE

1. L'école pendant le confinement :

Suite à l'annonce du Président de la République, le jeudi 12 mars, les écoles étaient fermées dès le lundi 16 mars. L'équipe enseignante de l'école Emile Serre a, dans l'urgence, mis en place la continuité pédagogique, classe par classe.

Dès le lundi 16 mars, l'école accueillait, avec la mairie, les enfants des personnels prioritaires. La liste des personnes prioritaires a évolué au fur et à mesure des semaines du confinement. Du 16 mars au 11 mai, les élèves prioritaires de Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Vieux, Villiers-Saint-Frédéric et Neauphle-le-Château (une dizaine en tout) ont été accueillis à l'Ecole Emile Serre par des enseignants bénévoles de ces villes. Tous les enseignants de l'école Emile Serre ont été bénévoles.

La mairie prenait gracieusement en charge les enfants hors temps scolaire le matin, le midi et le soir.

2. Organisation du dé-confinement :

A l'annonce du dé-confinement prévu le 12 mai, il a fallu que l'équipe enseignante s'organise avec la mairie, dans le respect du protocole sanitaire pour accueillir les enfants des parents souhaitant les remettre à l'école. Tous les enseignants étant volontaires pour la reprise, il a été constitué deux groupes: lundi, jeudi et mardi, vendredi, tenant compte des fratries. 60% des élèves (138) ont repris le chemin de l'école.

Avec toute l'aide humaine nécessaire, animateurs, AESH, enseignants, Atsem, il a été possible d'organiser des entrées et des sorties échelonnées, à des horaires décalés, avec surveillance du lavage des mains et du passage aux toilettes. En classe, les enfants étaient espacés une table sur deux, les récréations échelonnées et sur 3 espaces différents. Les enseignants ont tous assuré l'enseignement présentiel et distanciel pour les élèves toujours à la maison et les 2 jours où les enfants inscrits n'étaient pas pris à l'école.

L'accueil de loisirs prenait en charge les élèves prioritaires les 2 jours où ils n'avaient pas classe et le mercredi.

Le 2 juin, deuxième phase du dé-confinement. Les règles sanitaires restaient les mêmes, les parents rassurés par le fonctionnement ont remis à l'école 80% des élèves (183). Même fonctionnement avec des groupes de 15 élèves maximum, 1 jour sur 2. En collaboration avec la mairie, Raphaëlle et les animateurs, à partir du 2 juin ont été mises en place les activités 2S2C (sport, santé, culture et civisme). 1h30 pour chaque groupe de chaque classe. (le lundi et le mardi)

Enfin, le 22 juin, 3^{ème} phase, tous les élèves doivent revenir à l'école avec un protocole sanitaire simplifié. 1m de distanciation en classe si possible, nous avons réaménagé certaines classes avec l'aide active de la mairie. Entrées et sorties toujours échelonnées, récréations sur 3 espaces et avec des plots pour séparer les classes. Les enfants peuvent à nouveau jouer entre eux, au sein d'une classe. Les enfants se lavent toujours les mains au moins 8 fois par jour juste pour la classe. 96% des élèves sont présents cette semaine.

Les enseignants n'assurent plus la classe à distance, les élèves devant être présents.

3. La continuité pédagogique :

Les enseignants ont dû s'organiser très vite pour créer un groupe classe mail, arriver à transmettre des données, ce qui n'était pas toujours simple avec le serveur académique en surcharge.

Ils ont, avec leur matériel personnel, ordinateur, imprimante, scan, communiqué avec les parents de façon très réactive et efficace. Les classes ayant déjà Classroom ont pu communiquer par ce biais. Les enseignants se sont appropriés un ou plusieurs outils pour communiquer avec les familles : Classroom, classe virtuelle, padlet, mails.

Dans le même temps, ils continuaient à encadrer des groupes d'élèves prioritaires à l'école.

Lorsque l'école a pu rouvrir, à partir du 12 mai, l'équipe a assuré la classe à l'école et la classe à distance.

A partir du 22 juin, tous les élèves devant être à l'école, il n'y a plus eu d'envoi à distance.

Cette situation est inédite, il a fallu s'adapter très rapidement. Nous y sommes parvenus grâce à un partenariat extrêmement efficace entre l'école, l'accueil de loisirs et la mairie. Cette organisation a demandé à tous un très grand travail. Nous sommes parvenus à ouvrir de la façon la plus accueillante possible, toujours en pensant au bien être des élèves. Nous remercions vivement la mairie, toute l'équipe de l'accueil de loisirs sans qui toute cette organisation n'aurait pas été possible.

Nous remercions aussi les parents, pour qui l'école à distance a été parfois difficile, compliquée, surtout quand ils télé-travaillaient et avec qui les enseignants ont eu de très bonnes relations.

4. Effectifs 2020/2021

En prévision : 230 élèves (226 actuellement) CP : 45, CE1 : 43, CE2 : 43, CM1 : 46, CM2 : 53.

Il y aurait 2 classes à 2 niveaux. L'équipe enseignante reste la même un poste de bloqué cette année (Mme Larigaldie) donc un nouvel enseignant à la rentrée.

Rentrée le mardi 1^{er} septembre à 8h30 .Ouverture des portes : 8h20.

Les CP seront accueillis dans la petite cour.

Inscriptions : Les inscriptions des CP et des nouveaux élèves se font par mail, pour respecter les gestes barrières. Les CP sont inscrits, les listes de fournitures envoyées par mail.

5. Rentrée 2020 : prise en compte du confinement

Les élèves de l'école ont bénéficié de l'enseignement à distance puis de la reprise. A la rentrée, chaque enseignant reprendra les notions essentielles de la classe inférieure afin de repartir sur de bonnes bases.

Projets : Eco-école :

Nous avons obtenu le label éco-école pour la 2^{ème} année consécutive.

Les projets en cours n'ont pas été tous menés à bien, avec le confinement. Le thème de la biodiversité étant très porteur, nous allons continuer l'année prochaine et faire aboutir les projets prévus. (hôtel à insectes, attirail, espaces de biodiversité...)

Projet Initiatives FCPE : trousse : Nous remercions la FCPE pour l'organisation de la vente.

Nous avons distribué les trousse. Les ventes ont rapporté 1290 € de bénéfices, 600 pour l'élémentaire, 300 pour la maternelle et le reste pour l'association. Elle subventionne la venue d'une animation sur les dangers d'internet pour les CM1 et CM2.

6. RASED : Fonctionnement :

Madame Defay, psychologue scolaire, présente le bilan du réseau d'aide :

Bilan RASED : 2019-2020 : Les 3 professionnels du RASED sont intervenus dans l'école.

Monsieur Caradec, enseignant spécialisé à dominante pédagogique, a dû couvrir cette année le secteur laissé vacant par le départ de Mme Farges en plus de son propre secteur.

Il a suivi 7 enfants et a réalisé 2 bilans sans prise en charge. Il est intervenu 2 fois par semaine à Neauphle-le-Château. **Madame Grellier Anne-Laure** a été nommée sur le poste vacant d'enseignant spécialisé pour la rentrée prochaine. **Madame Mallard**, enseignante spécialisée à dominante relationnelle a suivi 3 enfants (2 CP, 1 bilan CP en cours). **Madame Defay**, psychologue scolaire, a été sollicitée pour 17 enfants dont 4 demandes ont émané directement des familles.

Au long de l'année :

- 15 situations d'enfants suivies dont 3 bénéficiant d'un PPS.
- Les actions débutent souvent par une observation collective en classe : 5 observations en classe menées.
- 4 bilans psychométriques réalisés.
- 1 suivi avec des entretiens réguliers
- 7 entretiens menés
- Présence lors de 10 réunions d'équipes éducatives.

Les membres du RASED ont participé aux réunions avec l'équipe enseignante, à l'un des 3 conseils d'école, aux équipes éducatives. La situation particulière de cette année a fait que certaines aides ont été interrompues...

Pendant le confinement, le RASED est resté à la disposition, à l'écoute de chacun. Il a envoyé, par l'intermédiaire des écoles, un mail à destination des parents avec des documents, un lien pour consulter des fiches pratiques élaborées par l'hôpital Robert Debré. L'adresse professionnelle de chacun y était rappelée pour que les parents puissent prendre contact si besoin. Pendant les vacances d'avril, madame Mallard a eu au téléphone les élèves suivis et a pu échanger avec les parents. Les 3 psychologues de Beynes ont rédigé un document pour accompagner la reprise « Revenir à l'école » : conseils, sites à visiter. A la réouverture des classes, monsieur Caradec a assuré le suivi des enfants qu'il prenait déjà ainsi que ceux, présents, qui en avaient besoin.

Madame Mallard a remplacé une enseignante à l'école de Jouars, elle est retournée sur le terrain la semaine du 22. Madame Defay a continué les bilans, les entretiens parents et le suivi des élèves. Monsieur Caradec a repris certains suivis sur l'école, le déconfinement ayant contraint à prioriser autrement les aides.

Le RASED sera présent et tentera de répondre à toutes les situations délicates qui pourraient se révéler à la rentrée prochaine.

Il tient à souligner le travail monumental réalisé par les enseignants des écoles, leur investissement sans oublier celui des parents et le rôle important de la mairie.

A tous il vous souhaite de bonnes vacances.

7. L.S.U. :

Le livret sera accessible aux parents sous forme numérique. L'enseignant leur redonnera la procédure à suivre. Tous les domaines peuvent ne pas être évalués, avec le confinement.

B – QUESTIONS POUR LA MAIRIE

1) Informatique, TNI :

La salle informatique était à nouveau utilisée avant le confinement, les 8 postes en fonction.

Une visite sera faite au mois d'août par l'informaticien pour vérifier le bon fonctionnement.

Trois TNI à remplacer ont été prévus dans l'enveloppe budgétaire pour un montant de 8964 €.

Cela devrait pouvoir être fait pour les vacances de Noël.

Une modification du contrat d'entretien a été effectuée.

2) Travaux :

Cet été :

- la classe de Mme Tournesac sera repeinte,
- recherche de la fuite d'eau de la chaudière,
- fléchage du parking et bandes blanches pour guider les voitures à l'entrée.

3) Aménagement de la sortie de l'école

L'aménagement est un projet à venir, pas avant 2 ans. Des réunions seront organisées pour penser le tout dans une démarche écologique, avec une entrée aménagée (préau, square...) et des sanitaires aux normes.

L'équipe enseignante remercie la Mairie, l'Accueil de loisirs, l'ASLC, la FCPE, les parents et éducateurs pour cette agréable collaboration tout au long de l'année.

CLOTURE DU CONSEIL : 19H10

E.HARDY SECRETAIRE

M.C. COSCINO-MOLLARD DIRECTRICE